

Baccalauréat professionnel Forêt

Epreuve E7 Pratiques professionnelles

Ces commentaires résultent de la réflexion d'enseignants des établissements mettant en œuvre le baccalauréat professionnel Forêt, menée lors d'une session nationale de formation à Meymac en mai 2012.

Les échanges de pratiques entre les enseignants ont permis de dégager des pistes pour la mise en œuvre de la certification du baccalauréat professionnel Forêt, dans le cadre de l'épreuve E7, et de la mettre en relation avec celle du BEPA Travaux Forestiers (en particulier épreuve E3), afin de construire un ruban pédagogique cohérent sur le parcours en trois ans menant au baccalauréat professionnel.

Il ne s'agit pas ici de fournir un cadrage nouveau s'imposant aux équipes, les seuls textes réglementaires auxquels se référer étant constitués des arrêtés et notes de service :

La note de service DGER/SDPOFE/N2011-2155 du 15 novembre 2011 fournit les « Instructions relatives aux épreuves E5, E6 et E7 et déroulement des périodes de formation en milieu professionnel ».

La note de service DGER/SDPOFE/N2009-2114 du 12 novembre 2009 concerne les « Modalités de mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) constitutifs des épreuves E2 et E3 des spécialités du champ professionnel « Aménagement » du BEPA en cours de cursus de baccalauréat professionnel pour les candidats ayant accès aux épreuves organisées selon la modalité du contrôle en cours de formation ».

Sommaire :

- **Mise en œuvre des CCF de l'épreuve E7 – Construction du ruban pédagogique** page 2
- **Le MAP : module d'adaptation professionnelle** page 5
- **Evaluation et validation des capacités de la E3 du BEPA et de la E7 du baccalauréat professionnel** page 6
- **Planification des évaluations et construction du parcours sur trois ans** page 8
- **La participation des professionnels dans l'évaluation** page 13

1- Mise en œuvre des CCF de l'épreuve E7 – Construction du ruban pédagogique

	Problèmes, Difficultés rencontrés	Réponses, Solutions envisagées
Ruban pédagogique	<p>Place chronologique des CCF/ saisonnalité, types de chantiers</p> <p>Étalement dans le temps, sur les deux ans – prise en compte de la certification BEPA</p> <p>Construction du ruban.</p> <p>Tenir compte de la préparation au départ de stage.</p>	<p>Numéros des CCF pas liés à leur place chronologique.</p> <p>CCF2 possible en 1ère année ou début de 2è année.</p> <p>Envisager CCF en commun avec le BEPA – nécessité de grilles différentes (pour des capacités différentes)</p> <p>Chantier école support possible d'évaluation.</p> <p>Possibilité d'organisation séparée dans le temps des enseignements relatifs aux travaux de sylviculture/ travaux d'exploitation</p> <p>Repérer les situations d'évaluation globalement de façon à les positionner sur les 3 ans de formation comme support des 3CCF Bepa et 5 CCF Bac pro. (Il peut y en avoir de 4 minimum à 8 maximum)</p>
Modalités pratiques des CCF	<p>Compréhension « Mise en œuvre de travaux » (C10-C11) / « pratique explicitée » (C12) ?</p>	<p>C10 et C11 : capacité « Mettre en œuvre... »</p> <p>On met l'accent sur la mise en œuvre des opérations.</p> <p>Ne supprime pas néanmoins les explications attendues de la part du candidat..</p> <p>Se référer aux capacités intermédiaires.</p>
CCF1 - C9	<p>Quel enseignant s'en occupe ? (NS : SESG)</p> <p>Chantier support ?</p> <p>Évaluation des coûts, bilans, rentabilité ?? compte de résultat ?</p>	<p>Enseignant de TF crée la situation support de l'épreuve, évaluation elle-même plutôt par l'enseignant de SESG.</p> <p>Choix possible de l'écrit (cf calculs de coût,...).</p> <p>En rester à l'analyse des résultats économiques du chantier (pas d'extension à l'entreprise) cf C9-2</p> <p>Possibilité de support = chantier vu en milieu scolaire. mais remis dans</p>

		<p>un contexte différent, dans le cadre d'une entreprise.</p> <p>Possibilité de coupler CCF1 et CCF3.</p>
CCF2 - C10	<p>Participation des 2 enseignants ?</p> <p>Choix des travaux ?</p>	<p>Possibilité de le coupler avec la E3 du BEPA.</p> <p>Question de la progressivité dans l'évaluation - ne pas en faire une succession de parties de CCF sur des peuplements différents (éviter ce qui serait une multiplication du nombre de CCF ; penser à la limitation du temps d'évaluation par rapport à la formation.)</p> <p>Proposition de grille remplie progressivement à partir des évaluations réalisées en des temps différents.</p> <p>Maintenir la double évaluation par deux enseignants (cf approche pluridisciplinaire)</p> <p>Analyse de la station plutôt par la biologie-écologie (cf C10-1)</p> <p>Travaux variés : dépressage, plantation, élagage...(cf arrêté de 2010 règles HS sur chantier forestier)</p>
CCF3 - C11	<p>Participation des 2 enseignants ?</p> <p>STE sur le chantier ?</p> <p>Prise en compte du travail en stage ou apprentissage ?</p>	<p>Possibilité d'utiliser le travail réalisé en stage (exploitation forestière OU sylviculture cf C10) ; note posée par l'enseignant ou formateur à partir des fiches d'analyse d'activités critériées remplies par le maître de stage ou d'apprentissage</p> <p>Opportunité du chantier école ; combinaison avec C9-1</p> <p>Envisager un travail d'encadrement par les candidats.</p>
CCF4 - C12	<p>1 seul CCF de STE pour tout évaluer ? pénalisant ?cf petit matériel et matériel mécanisé</p> <p>Tout évaluer ?</p> <p>Certificat valant CACES ?</p>	<p>Coupler CCF au passage du CACES ou certificat valant CACES.</p> <p>Dysfonctionnement sur moteur 2 temps → traiter l'évaluation petit matériel motorisé</p> <p>Évaluer entretien petit matériel dans la E3 BEPA et réserver les endins</p>

		motorisés au niveau bac professionnel.
CCF5 - C13	Faire CACES en MAP ? Type de MAP et évaluation ?	CACES ne peut être l'objet du MAP ; mais on peut aborder des contenus qui permettent de développer des capacités en lien avec le CACES (importance de la formulation) Pas de contrainte imposée pour la modalité d'évaluation

2- Le MAP : module d'adaptation professionnelle

La note de service DGER/SDPOFE/N2010-2079 du 23 juin 2010 « Module d'adaptation professionnelle (MAP) des spécialités rénovées du baccalauréat professionnel du ministère chargé de l'Agriculture » précise la définition et la procédure de validation pour les MAP.

Cette note indique en particulier les objectifs des MAP :

II) Objectifs des Modules d'Adaptation Professionnelle (MAP)

Le MAP a plusieurs objectifs :

- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement.
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions liées à la spécialité et/ou option du Baccalauréat professionnel préparé.

Les MAP se situent obligatoirement dans le cadre du champ professionnel du Baccalauréat professionnel.

Ils visent la complémentarité et l'ouverture sans être redondants avec le référentiel de formation défini pour chaque spécialité ou option mise en oeuvre par l'établissement.

Dans le cadre du baccalauréat professionnel Forêt, les échanges ont permis d'identifier des **thèmes possibles** pour les MAP :

- cynégétique,
- pépinière,
- durabilité, mobilisation bois énergie,
- berges de rivière,
- débardage en milieu difficile,
- activités annexes à la forêt,
- débardage en milieu montagne,
- élagage,
- indices d'impacts / biodiversité,
- scierie,
- conduite d'engins,
- débroussaillage,
-

3- Evaluation et validation des capacités de la E3 du BEPA et de la E7 du baccalauréat professionnel

3.1- Comment intégrer l'évaluation des pratiques professionnelles dans la construction du Plan d'évaluation prévisionnel (PEP) ?

- Mentionner les périodes mais pas les dates exactes ; les présidents adjoints de jury (PAJ) peuvent également accepter une marge par rapport aux prévisions.
- Dans la mesure où les épreuves se déroulent sur chantier, et pas en salle avec un sujet écrit , on peut accepter que le CCF n'ait pas lieu le même jour pour tous les candidats. Pour tenir compte du temps de passage du groupe et des conditions météo, le CCF pourra se dérouler pendant plusieurs jours sur une période restreinte. Il est exclu d'étaler le CCF sur une période de plusieurs semaines.
- Dans le cas où on déconnecte la réalisation et l'explicitation, la période mentionnée sur le PEP est celle du déroulement, qui peut s'étaler sur plusieurs semaines, et s'arrête à celle de l'oral, où l'enseignant met la note.
- Plusieurs enseignants peuvent participer à l'évaluation s'ils sont mentionnés sur le PEP.
- Des avenants au PEP sont possibles.
- Les élèves ayant des parcours spécifiques (ex : arrivée en classe de 1ere) ont un PEP de BEPA individualisé, qui est proposé par l'établissement de la 1ere et validé par le PAJ ; Idem pour les redoublants.

3.2- Y a-t-il possibilité, pour les CFA et les centres de formation continue, d'avoir des CCF de BEPA différents de ceux proposés dans la NS ?

Oui, la note de service du BEPA pour la spécialité « Travaux forestiers » précise : « les CCF qui permettent de vérifier la capacités C7,C8, C9 et C10, proposés aux apprentis et aux stagiaires de la formation continue, peuvent présenter des formes et des modalités différentes à l'initiative des formateurs, sous réserve des dispositions prévues dans le cadre de l'habilitation et de l'agrément du plan d'évaluation »

Cette possibilité existe donc :

- Sous réserve de le mentionner au moment de l'habilitation, et de réaliser un PEP spécifique ;
- Avec la possibilité de faire participer le maître d'apprentissage dans l'entreprise si les chantiers correspondent aux capacités évaluées ; possibilité d'évaluer des chantiers en centre pour les candidats pour lesquels ce n'est pas possible en entreprise.

3.3- Peut-on envisager des CCF communs BEPA (E3) / Baccalauréat professionnel (E7) ?

On peut l'envisager mais ça n'est pas toujours possible. L'entrée par les situations de travail permet un repérage des situations qui s'y prêtent.

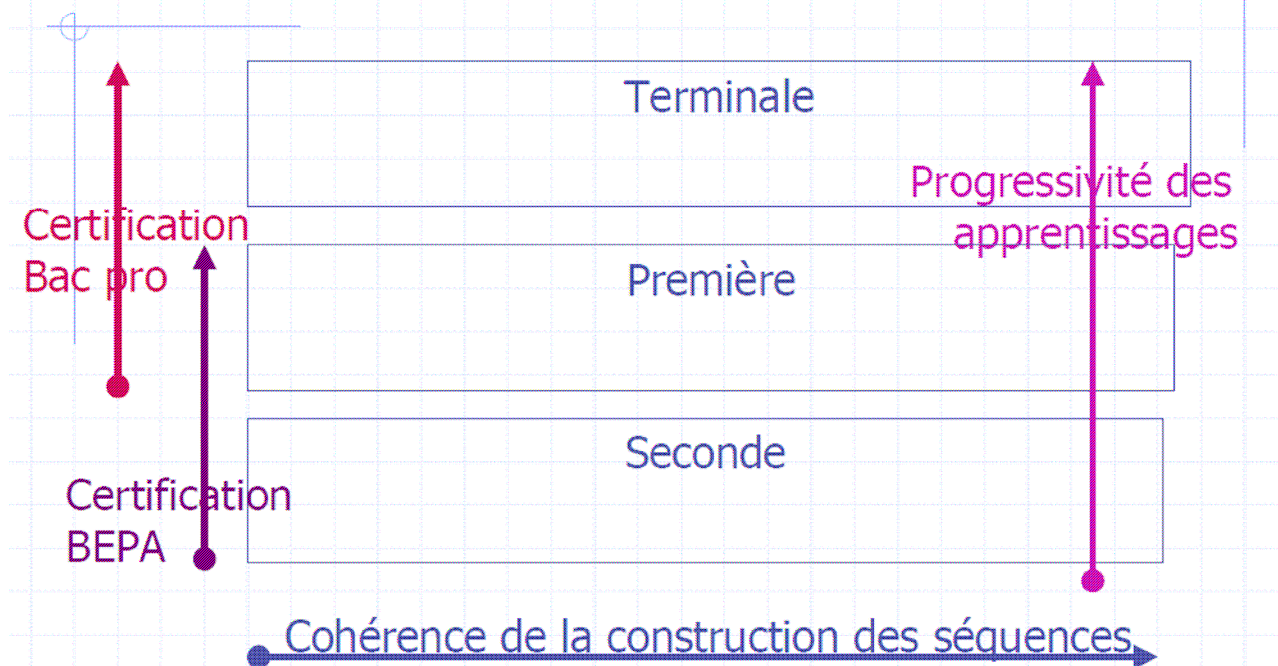
- Le CCF1 du BEPA se fait obligatoirement en seconde, ce qui exclut un CCF commun avec le CCF 2 du bac pro.
- Le CCF3 du bac pro est généralement mis en œuvre en terminale, ce qui exclut dans ce cas un CCF commun avec le CCF3 du BEPA. La possibilité de positionner ces CCF en première peut rendre possible leur réalisation sur une même situation.
- Le CCF2 du BEPA évalue une capacité proche d'une capacité évaluée en CCF2 du Bac pro (C 10 1) mais l'obligation d'avoir terminé l'évaluation du BEPA fin Avril de la classe de 1ere peut rendre difficile une évaluation conjointe.
 - Identifier les caractéristiques d'un peuplement (C8 BEPA)
 - Identifier les caractéristiques des peuplements et de la station (C10-1 baccalauréat professionnel)

4- Planification des évaluations et construction du parcours sur trois ans

4.1- Une démarche qui s'appuie sur les textes de cadrage et l'autonomie des établissements dans la mise en œuvre de l'évaluation et de la formation :

- Repérage de l'ensemble des CCF proposés sur le cycle de trois ans correspondant aux deux certifications BEPA et Baccalauréat professionnel, lecture complète des référentiels de diplômes du cycle baccalauréat professionnel en trois ans, prise en compte des contraintes imposées par les textes réglementaires,
- Identification des situations d'évaluation et choix des regroupement possibles de CCF par situation, mise en œuvre de l'autonomie des équipes,
- Répartition des CCF au cours des trois ans, élaboration d'un scénario complet du parcours de l'apprenant sur trois ans,
- Cohérence des progressions pédagogiques avec la planification des évaluations, concertation des équipes pour l'élaboration du plan d'évaluation et du ruban pédagogique,
- Mise en synergie de la préparation des épreuves du BEPA (E2) avec celle des épreuves terminales du baccalauréat professionnel (E5 et E6).

Parcours en 3 ans



4.2- Repérage de l'ensemble des CCF de pratique professionnelle sur le cycle de trois ans,

un exemple de proposition, permettant le regroupement de CCF sur un nombre limité de situations d'évaluation.

BEPA TF –E3: 3 CCF Cf NS	Bac pro Forêt –E7: 5 CCF Cf NS	Proposition de situations d'évaluation en vue de la certification Bepa	Proposition de situations d'évaluation en vue de la certification Bac pro
CCF 1 (C7- C9) Organisation travail / tâches manuelles Chantier sylvic – STAE <i>Fin 2^{nde} Pro</i> (EP2)	CCF 1 - C9 Organisation du travail, équipe, réglementation Oral/ Ecrit SESG (MP3)	Situation 1 en seconde NJPF	Sur situation 2 ou 4 en Baccalauréat professionnel
	CCF 2 – C10 travaux sylviculture STAE / biologie-écologie (MP4)		Situation 2 en première bac pro
CCF 2 (C8) Identification peuplements STAE / biologie-écologie <i>Jusqu'à fin avril classe 1ère</i> (EP1)		Sur situation 1 ou 2 ou créer une situation 5.	
CCF 3 (C7–C10) Exploitation forestière matériels/Equipement STAE/STE <i>Classe de 1ère</i> (EP3)	CCF 3 -C11 Travaux exploitation Manuel et mécanisé Pratique (explicitée) STAE/STE (MP5)	Situation 3 Première bac Pro	Situation 4 en Term bac pro
	CCF 4 – C12 Entretien équipements Pratique explicitée Situation support possible pour CCF2 ou CCF3 STE (MP6)		Sur situation 3 ou 4
	CCF 5 Adaptation à des enjeux particuliers (MAP)		Sur situation existante ou pas (2 ^{eme} éventualité la plus probable puisque l'on s'adresse à des enjeux particuliers)
<i>Participation de professionnels à au moins un CCF</i>	Participation de professionnels recommandée		

En gras entre parenthèses : Modules de formation correspondant.

En surligné gris et italique : des éléments de contraintes imposées par les notes de service

4.3- Planification des situations d'évaluation et répartition des CCF au cours des trois ans

exemple proposé :

Seconde	Première	Terminale
Situation 1 Sylviculture CCF1 BEPA - C7,C9 (EP2)	Situation 2 : Sylviculture ; CCF 2 Bac pro - C10 (MP4) + CCF 2 BEPA - C8 (EP1) + CCF 1 Bac pro – C0 organisation de chantier SESG possible aussi (MP3) Situation 3 : CCF3 BEPA – C7,C10, exploitation et matériel avant avril.. (EP3) Alternative : Situation 5 CCF 2 BEPA – C8 (EP1)	Situation 4 : Exploitation manuelle <u>et</u> mécanisée ; CCF 3 Bac pro – C11- STAE / STE (MP5) + CCF1 Bac pro – C9 écrit ou oral SESG organisation du chantier (MP3)+ CCF 4 baccalauréat professionnel – C12 mécanisation (STE) –(MP6) Situation 6 : CCF 5 - MAP
	Commentaires : Situation 2 : Une combinatoire possible pour les CCF2 du Bepa et du Bac pro sur la classe de première.	Commentaires : Situation 5 ; sylviculture CCF 2 Bac pro et situation 6 ; CCF 5 du MAP, sont positionnables en première ou en terminale

Les notes de service prévoient 3 CCF pour le BEPA et 5 pour le Baccalauréat professionnel soit 8 CCF qui peuvent être conduits selon 8 situations d'évaluation différentes. L'examen des contraintes et des possibilités offertes par ce cadrage peut conduire à limiter le nombre de situations d'évaluation, soit a minima 4 situations sur les 3 ans.

Des alternatives sont possibles en créant une situation 5 spécifique pour le CCF2 du BEPA et une situation 6 pour le MAP en baccalauréat professionnel.

4.4- Répartition des CCF au cours des trois ans, élaboration d'un scénario complet du parcours de l'apprenant sur les trois ans

Cette répartition est fonction du choix des situations et de leur contrainte d'organisation mais aussi de la répartition des enseignements des modules de formation correspondants. Ces modules, ainsi que les modalités pédagogiques complémentaires (activités pluridisciplinaires, horaires non affectés, chantiers école, ...) sont au service des capacités à faire acquérir et à certifier sur une situation d'évaluation à déterminer en amont de la construction du ruban pédagogique.

Ceux-ci doivent être répartis au cours de la formation et ne peuvent se cumuler en fin de terminale Bac pro. Ceci demande donc d'organiser la progression des modules pédagogiques en conséquences. Il faut donc prévoir l'organisation du planning en conséquence.

4.5- Cohérence des progressions pédagogiques avec la planification des évaluations, concertation des équipes pour l'élaboration du ruban pédagogique et du plan d'évaluation

La réflexion de l'équipe, sur la mise en place de l'évaluation est itérative. La répartition des horaires, placée sous la responsabilité du directeur adjoint, doit permettre de réaliser le plan d'évaluation conçu collectivement en amont. Il faut donc prévoir des temps de dialogue entre les équipes BEPA et Bac pro ainsi qu'avec l'équipe de direction.

Le PEP pourra alors être formalisé avec le plus de chance de minimiser les avenants, afin de ne pas surcharger le travail administratif que représente la contractualisation indispensable entre acteurs. Elle est garante du bon déroulement de la certification.

Les PEP individualisés permettant le développement des parcours individualisé en sera facilité, ainsi que le travail du Jury, du fait de la coordination assurée en amont par les équipes et la direction.

4.6- Mise en synergie de la préparation des épreuves du BEPA (E2 - oral sur fiches contextualisées) avec celle des épreuves terminales du baccalauréat professionnel (E5 et E6).

Autonomie des équipes	Seconde NJPF	Première Bac pro	Terminale Bac pro
<u>Logique expérience en milieu professionnel</u> , valorisation au travers de la E2 du BEPA , progressivité avec la valorisation de l'expérience professionnelle support de la E6 du Bac pro , appui des enseignements EP3 BEPA et MP1 bac pro et d'horaires non affectés	Stage seconde – EP3 – horaires non affectés Pas d'évaluation certificative	Exploitation du stage de seconde et des TPR ; Elaboration de fiches E2 BEPA. Entraînement oral sur expérience Acquisition d'une méthodologie – MP1 - Stage première support du dossier Evaluation E2 avec enseignants extérieurs au cycle.	Valorisation de l'expérience en situation professionnelle préparation épreuve E6 – MP1 - et Horaires non affectés Evaluation E6 avec professionnel et examinateurs extérieurs
Enseignement de base de la culture forestière permettant la <u>justification des choix techniques E5</u> , en s'appuyant sur les mises en situations professionnelles, stages, TPR, chantier école, TP/TD, EP1 et EP3 BEPA -MP2 Baccalauréat professionnel et horaires non affectés	EP1-EP3 , pas d'évaluation certificative, mais des évaluations formatives en vue des enseignements du Bac pro	Débriefing des situations mises en œuvre (Y compris celles du stage) Ces situations initient ou concrétisent les enseignements du MP2 , en cohérence avec la démarche attendue dans les sujets E5. (Phase d'initiation)	Débriefing des situations mises en œuvre (Y compris celles du stage) en partie support des enseignements MP2 , en cohérence avec la démarche attendue dans les sujets E5 (Phase d'approfondissement)

- **Maturation de la E6** : progressivité de la démarche vers plus d'autonomie et de prise d'initiative au travers des expériences de stage, préparées par les apports de l' **EP3** du BEPA, spécifiquement forestier en seconde et par ceux du **MP1** en Bac pro Forêt , tout au long des trois ans.
- **La préparation à la E5**, s'appuie sur des entraînements à la justification des choix techniques, s'appuyant sur la diversité des situations de terrain observées, vécues ou mises en œuvre tout au long des trois ans de formation. Elle permet de remobiliser de façon concrète et méthodologique les acquis des EP1 et EP3 du BEPA et du MP2, réalisés en pédagogie la plus active possible.

L'efficacité de cet enseignement sera d'autant plus optimal qu'il y a illustration des apports des EP1 , EP3 et MP1 et MP2 grâce aux mises en situations pédagogiques préparant aux situations d'évaluation des CCF de la E3 du BEPA TF et des CCF de la E7 du Bac pro Forêt . Il est conseillé d'imaginer aussi des mises en situation pédagogiques spécifiques à la E3 du Bepa ou au MP1 et MP2 du Bac pro.

Tous les savoirs forestiers ne peuvent être abordés exhaustivement, des contrôles formatifs de connaissance peuvent aider les apprenants dans leurs acquisitions. Les épreuves terminales privilégient les approches méthodologiques acquises sur des situations variées qu'il conviendra de bien typer, ceci afin d'aider les apprenants dans leur transfert sur les situations vécues de façon plus individuelle.

En aucun cas il y a « la pratique d'un côté et la théorie de l'autre », même si les pratiques peuvent être explicitées de façon différée.

5- La participation des professionnels dans l'évaluation

1.1- Les attentes vis à vis des professionnels

a) Qu'attendons nous des professionnels pour la certification ?

- Echange de pratique et formation croisée
- Appropriation de la formation et compréhension des publics et des attendus

2 situations:

- **Professionnels participant seulement à l'évaluation**

Confrontation à la réalité, crédibilité de l'évaluation

- **Professionnels maîtres de stage et apprentissage:**

Autre regard sur l'implication et la progression du candidat

b) Professionnels participant seulement à l'évaluation

Des questions d'ordre matériel à régler :

Prise en charge des frais de jury par l'établissement ou sous forme de compensation.

Difficulté entre la rigidité du planning, PEP de l'établissement et disponibilités des professionnels (néanmoins des avenants restent possibles).

Réduction de la situation d'évaluation sur une journée.

Des questions d'ordre méthodologique :

Formation des jurys sur la question de la relation avec les candidats et la position d'évaluateur.

Présence des professionnels sur une épreuve pratique.

Possibilité d'associer le donneur d'ordre à l'évaluation des C9, C10 et C11.

c) Professionnels maître de stage et d'apprentissage

Des possibilités d'implication plus grandes (Possibilité de déroger à la définition des CCF de la note de service pour les CFAA et CFPPA)

Capacité 9 transversale et possibilité d'intégration quelque soit les activités en entreprise.

Piste: évaluation de l'écrit par professionnel et/ou SESG sans présence physique et évaluation orale par l'enseignant de sciences économiques.

Capacité 10 à 11 Maître d'apprentissage ou de stage peut évaluer une partie avec validation de la grille ou d'une autre partie de la capacité par des enseignants ou formateurs .

Intérêt des PEP individuels au fil de l'eau car situation non garantie pour tous les candidats en stage

Possibilité de coupler Capacité 9 et 10 ou 11 sur les mêmes situations d'évaluation.

1.2- Comment associer les professionnels à l'évaluation du BEPA (E3) ou du bac pro (E7) ?

Rappel : la note de service concernant les instructions relatives aux épreuves E5, E6 et E7 du baccalauréat professionnel Forêt, précise :

« Les professionnels peuvent être associés à l'évaluation des capacités professionnelles lors des CCF.

Le maître de stage ou d'apprentissage peut contribuer à l'évaluation d'un des CCF en collaboration avec les enseignants en s'appuyant sur des fiches d'analyse d'activités critériées »

3 possibilités ont été envisagées :

- L'enseignant se déplace en entreprise et évalue sur le chantier avec le maître de stage ou d'apprentissage,
- L'enseignant évalue avec l'aide d'un professionnel sur un chantier dans l'établissement,
- On distingue dans le temps la pratique (avec évaluation de la réalisation par le maître de stage ou d'apprentissage) et l'explicitation de la pratique (réalisée en présence de l'enseignant)

La grille pourrait avoir l'allure suivante : Exemple : Travaux de sylviculture

Capacité	Avis sur la réalisation (du maître de stage ou apprentissage)				Avis sur l'explicitation (de l'enseignant)				Note
	--	-	+	++	--	-	+	++	
C7									
C9									

L'établissement choisit la modalité la plus adaptée dans son cas.